



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 17032

Texte de la question

Selon les orientations clairement déterminées par le Président de la République, le 3 décembre 2002 devant le Conseil national consultatif des personnes handicapées, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle tendant à faire mieux représenter les associations de personnes handicapées au sein des administrations, notamment dans les commissions compétentes en matière de construction, équipement et habitat. - Question transmise à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

L'année 2003 a été déclarée « année européenne des personnes handicapées » et leur intégration est l'un des trois grands chantiers du Président de la République. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a entrepris la réforme de la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées. Les perspectives de cette réforme sont multiples et visent, notamment, dans la partie concernant l'accessibilité du cadre bâti, à prendre en compte l'ensemble des types de handicaps et à réaffirmer l'obligation d'accessibilité. Un important travail réglementaire sera entrepris en application de la nouvelle loi et une large consultation des différents partenaires sera alors organisée. À cette occasion, les différentes propositions de refonte de la réglementation seront débattues et les mesures techniques ainsi que le rôle, l'organisation et la composition des différentes commissions compétentes en la matière seront examinés. Les propositions concernant les différentes commissions seront élaborées en tenant compte de l'expérience acquise depuis leur mise en place. Le rôle des associations de personnes handicapées dans ces différentes commissions fera l'objet d'un examen approfondi lors de cette démarche.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17032

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2003, page 3126

Réponse publiée le : 24 février 2004, page 1428